La Wallonie, cette région aux cinq capitales

■ Mons, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. "La Libre" se lance dans un road trip d'une semaine à travers la Wallonie.

À l'école, lorsqu'il s'agit de citer les capitales des pays du monde, il y a quelques pièges. On trouvera toujours un élève capable de dire que la capitale de l'Australie n'est pas Sydney, mais Canberra. C'est à ce moment-là, en général que l'enseignant expliquera que l'une est une capitale économique et l'autre, une capitale politique ou administrative. En Belgique, la capitale c'est Bruxelles, un point c'est tout. Mais la Belgique est un État fédéral et, si la Flandre s'est choisie Bruxelles comme capitale, la Wallonie a, il y a trente ans, fait les choses autrement. Dans les écoles des autres pays du monde, il y a fort à parier qu'aucun élève ne s'y intéresse et, pourtant, le sud de notre pays s'est doté de quatre capitales. Excusez du peu.

C'est bien entendu Namur qui bénéficie du titre de capitale de la Wallonie. Mais Namur est surtout la capitale politique. Celle qui accueille les administrations et les institutions que sont le Parlement et le gouvernement wallons.

Le territoire est petit, la dorsale wallonne est bien desservie en trains et autres autoroutes. C'est cette logique qui a conduit les décideurs de l'époque, adeptes de la décentralisation, à choisir d'autres villes comme capitales. Liège est ainsi devenue la capitale économique de la Wallonie ; Charleroi, sa capitale sociale ; Mons, sa capitale culturelle et Verviers, sa capitale de l'eau. Face à ces décisions, le Brabant wallon – qui était encore marié au Brabant flamand en une seule et même province – et la province de Luxembourg, excentrée par rapport à cette fameuse dorsale wallonne, n'ont rien obtenu.

> Le Brabant wallon, encore marié au Brabant flamand, et la province de Luxembourg, excentrée, n'ont rien obtenu.

La SPGE sera à Verviers en 2020

À Charleroi, se sont ainsi installées des administrations telles que le Forem (emploi), l'Awiph (personne handicapée), dont les compétences ont été récemment étendues pour devenir l'Aviq, et la Société wallonne du logement (SWL), ainsi que d'autres parastataux plus petits qui gravitent autour des premiers cités. À Liège, les outils économiques ont pris possession des lieux (Sogepa, SRIW, Spaque, etc.). Verviers accueille le siège de la SWDE (production et distribution de l'eau) et, dès 2020, celui de la SPGE (gestion de l'eau). Mons, en revanche, n'a obtenu aucun parastatal puisque la culture est une compétence communautaire qui dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont le nom constitutionnel demeure Communauté française de Belgique). La Belgique reste un imbroglio institutionnel fascinant.

Pour éviter le cours d'histoire un peu fastidieux, il faut savoir que c'est en 1986 que, sous l'impulsion du député socialiste Bernard Anselme, alors dans l'opposition – il deviendra plus tard, ministre-Président wallon et, plus tard encore, bourgmestre de Namur – que Namur devient, par décret, capitale de la Wallonie. Un décret qui faisait suite à deux autres (1982 et 1983) qui précisaient que le siège des administrations régionales était à Namur.

Un décret, un article, une capitale

Le décret "Anselme" de 1986, sanctionné par l'exécutif régional wallon de l'époque, ne comportait qu'un article. Il disait ceci: "*Namur, capitale de la Région wallonne, est le siège du conseil régional Wallon. Le conseil pourra tenir des réunions en un autre lieu, s'il en décide ainsi.*" L'exécutif régional wallon, qui ne s'appelait pas encore gouvernement à l'époque, était présidé par Melchior Wathelet (père), membre du PSC (désormais CDH).

C'est dans le décret de 1983 que l'on retrouve les rôles octroyés aux autres capitales. "*D'autre part, l'exécutif décide de fixer: à Charleroi, le siège de l'entreprise d'État ou du pararégional à créer tant en matière d'emploi que de logement ; à Verviers, le siège de l'entreprise d'État ou du pararégional à créer en matière d'eau ; à Liège, le siège de la société régionale d'investissement de Wallonie ainsi que celui du conseil économique et social de la Région wallonne.*"

Le décret de 1986 sera abrogé en 2010, lorsqu'un nouveau décret signé par le gouvernement (PS-CDH-Écolo) de Rudy Demotte (PS) institua en son article premier: "*Namur est la capitale de la Wallonie ; le siège du Parlement wallon ; le siège du Gouvernement wallon.*"

Les accords de Namur

Quant à Mons, c'est dans un document nommé "Les accords de Namur", signé en 1978 par les bourgmestres de Liège (Édouard Close), Charleroi (Lucien Harmegnies), Namur (Louis Namèche) et Mons (Abel Dubois) que l'on retrouve cette décision d'octroyer à Mons ce titre de capitale culturelle. "*Ce que je trouve positif dans cette histoire, c'est que l'initiative vienne des bourgmestres. C'est plutôt contraire au processus qui mène à ce genre de décision habituellement*", explique le nouveau bourgmestre montois, Nicolas Martin (PS).

Comment ces villes vivent désormais avec ce statut ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? Les citoyens s'approprient-ils leurs capitales ? La logique de décentralisation des institutions qui a permis cette situation était-elle la bonne ?

C'est à ces questions que *La Libre Belgique* tentera de répondre durant une semaine entière via les portraits de ces capitales wallonnes. C'est aussi l'occasion de traverser une partie de la Wallonie sous un angle différent.

Stéphane Tassin

Anselme : "On a donné la culture à Mons parce qu'il fallait bien lui trouver quelque chose"

■ C'est à l'initiative socialiste que Namur est devenue la capitale (politique) de la Wallonie.

Entretien Stéphane Tassin

Bernard Anselme, ancien élu socialiste namurois qui occupa différentes fonctions ministérielles, est à l'origine du décret de 1986, cosigné par Robert Collignon, qui octroie à Namur le titre de capitale de la Wallonie. Il revient avec beaucoup d'espièglerie sur cette époque.

Pourquoi avoir choisi Namur ?

Il y avait divers motifs. L'un d'eux était le fait que la lutte d'influence entre Liège et Charleroi donnait finalement à Namur toutes ses chances. Et puis, Namur est au centre de la Wallonie et donc la mieux adaptée quand on organise des réunions et que des gens de Verviers et de Tournai doivent y participer. Enfin, c'était la ville de rencontre de nombreux mouvements régionalistes wallons. Mon espoir, à l'époque, était surtout que l'administration s'installe à Namur. J'étais aussi pour que l'on répartisse certaines compétences avec les autres grandes villes wallonnes. Je dois bien avouer que confier le volet culturel à Mons, c'était surtout parce qu'il fallait trouver quelque chose à lui donner.

À l'époque, vous étiez un député de l'opposition. Vous ne deviendrez ministre-Président wallon que deux ans après. Il n'était donc pas simple de voter un tel décret ?

Le PS voulait qu'on s'installe à Namur, le PSC ne voulait pas et ce parti était en majorité avec le PRL dirigé par Jean Gol. Chose incroyable, Jean Gol, qui était un ancien du Rassemblement wallon, a complètement retourné sa veste. Désormais, il défendait la fusion de la Wallonie avec la Communauté française plutôt que le fait régional. La capitale devait être à Bruxelles. Je ne sais pas ce qu'il lui était passé par la tête. Melchior Wathelet, du PSC, qui était ministre-Président, avait décidé de stopper les transferts de fonctionnaires vers Namur et de tout rapatrier à Bruxelles. Nous avons quand même pu voter ce texte grâce à José Daras, qui était député Écolo et qui a permis de trouver une majorité. Il faut savoir aussi qu'à l'époque, au PSC, il y avait un ministre régionaliste, Amand Dalem, et leur chef de groupe était Paul-Henri Gendebien, un ancien du Rassemblement wallon. Pourtant, Gendebien a voté contre tout en disant peu de temps après à quel point il était fier que Namur soit la capitale de la Wallonie. Comme si c'était grâce à lui.

Le clivage dépassait donc un peu la logique des partis ?

En effet. D'ailleurs, je n'ai jamais compris pourquoi, au PRL, où se trouvaient d'anciens régionalistes, ils obéissaient à Jean Gol le doigt sur la couture du pantalon.

La décentralisation entre les villes wallonnes, c'était pour contenter tout le monde où c'était un vrai choix politique ?

C'était quand même un peu pour consoler les perdants malgré tout. Comme Liège, qui aurait quand même bien voulu être la capitale de la Wallonie, a fini par

se revendiquer comme étant la force économique de la Wallonie, il fallait trouver quelque chose pour Charleroi. Ce fut logiquement le social. Pour Mons, on se disait que, même si la culture dépendait de la Communauté française, les compétences finiraient par être régionalisées. Et puis, il y a eu un petit événement quand Verviers a réclamé et obtenu l'eau. Ce n'était pas prevu.

Depuis lors, Namur est-elle vraiment devenue la capitale de la Wallonie ?

Quand je suis devenu ministre-Président, j'avais, dans mes compétences, les implantations. J'ai donc lancé des grands travaux. Et puis, progressivement, les ministres PSC ont accepté de venir s'installer à Namur. Les premières réunions du gouvernement wallon avaient lieu dans l'actuel bureau du bourgmestre de Namur. La Ville l'avait mis à ma disposition puisque le bourgmestre de Namur de l'époque ne l'occupait plus. J'ai alors fait restaurer la Maison jamboise qui venait de brûler. J'y ai fait ajouter une aile supplémentaire où se trouve toujours la salle de réunion du gouvernement wallon. Je serai le premier ministre-Président à s'y installer et elle prendra le nom d'Élysette sous Spitaels.